

République Française
COMMUNE DE HARSKIRCHEN
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

EXTRAITS DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 8 juillet 2025

Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 15 Conseillers présents : 10

Convocation et affichage : 1^{er} juillet 2025

Réception contrôle de légalité le : 15/07/2025

Publication le : 15/07/2025

Sous la Présidence de Monsieur Benoît BOYON, Maire

Etaient présents : Jean-Paul KIRCHER 1^{er} Adjoint, Bertrand NEHLIG 2^{ème} Adjoint, Lionel SEENE, Nathalie WALTER, Michel WEIDMANN, Florence PETIT, Anthony LANG, Nadia DUDT et Betty MULLER.

Absents excusés :

Benoît LIEB donne pouvoir à Benoît BOYON

Guillaume BACHER donne pouvoir à Lionel SEENE

Svenja BENDER donne pouvoir Nadia DUDT

Jean-Louis SCHWENDIMANN donne pouvoir à Michel WEIDMANN

Mireille FRANTZ donne pouvoir à Nathalie WALTER

Secrétaire de séance : Mme Betty MULLER

23-2025/3-3.3 Agrément des permissionnaires lot de chasse N°2

Suite à la demande de Monsieur Stroh, locataire de la chasse du lot N° 2 pour le rajout de deux permissionnaires, dont :

- Monsieur LEROUX MUGLER Julien, domicilié restaurant de l'écluse 16, lieu dit Bonne Fontaine à 67260 ALTWILLER
- Monsieur LIEB Joël, domicilié 2 rue principale à 67260 ALTWILLER

Vu la soumission des dossiers à la 4 C en date du 3 juin 2025 et la réception d'un avis favorable, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le rajout des 2 permissionnaires.

24- 2025/7-7.5 Subventions RPI et collège

24a- 2025/7-7.5 Subvention Ecole Sarre et Rose - sortie de fin d'année

En référence à la demande de subvention du 26 mai 2025 concernant le versement d'une subvention à l'école Sarre et Rose pour la sortie de fin d'année au parc animalier de Sainte Croix de Rhodes, le Maire propose au Conseil Municipal, après consultation des Maires du RPI, une participation de 5 euros par enfant issu de la commune de Harskirchen en y incluant les enfants domiciliés hors RPI dont le nombre sera réparti entre les communes membres.

Le montant versé à l'école sera de 96,25 euros correspondant à la prise en compte de 18 élèves (+1,25 hors village).

La dépense sera imputée du compte 65748 et déduite de la ligne « voyages scolaires »

24b-2025/7-7.5 Subvention collège

En référence à la délibération du 18 janvier 2024 fixant la participation financière aux frais pour les voyages scolaires des enfants de Harskirchen à 35 euros par an/par enfant.

Le Conseil Municipal, décide de verser une subvention de 35 euros à DAMM Mathilde, GROS Lily, JEHL Maxime, MAIGROT Loïc, NOSAL Léo et SEENE Maëlle, collégiens à Sarre-Union, pour un voyage à Berlin du 22 au 25 avril 2025, la dépense est autorisée au compte 65748.

25-2025/8-8.1 Suppression de poste RPI Sarre et Rose

Suite à la transmission aux conseillers du courrier du Directeur académique des services de l'éducation nationale, dans lequel figure la décision définitive de retrait d'un poste d'enseignant à Altwiller. Les élus déplorent après les démarches effectuées qu'elles n'aient finalement pas abouties. Aussi à la rentrée, le RPI sera entièrement regroupé dans les locaux de la commune de Harskirchen

26-2025/3-3.1 Location logement zone de loisirs

Le Conseil Municipal est favorable à la location du logement N°1 à la zone de loisirs au 14 rue verte à Madame CLOUTEAU Charlotte et M. COURCHEL Guillaume à compter du 1^{er} août 2025. Le loyer mensuel est fixé à 600 euros et l'avance mensuelle sur charges à 50 euros.
Le Maire est autorisé à signer le bail de location.

27-2025/8-8.8 -Rapports annuels eau et assainissement

Après transmission des différents rapports 2024 du SDEA au Conseil municipal, dont :

- Le rapport annuel 2024 du grand cycle de l'eau ;
- Le rapport annuel 2024 – synthèse locale d'eau potable du périmètre de Sarre-Union et Environs ;
- Le rapport annuel 2024 – synthèse locale d'assainissement du périmètre de la vallée Sarre-Sud.

Après présentation par le Maire, les rapports ont été validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

28-2025/1.-1.1 Compte-rendu du Maire des décisions prises en vertu des délégations données

- Le Maire informe le Conseil Municipal que l'avis d'appel d'offres à été lancé pour la construction de la salle multi associations et la mise en place de panneaux photovoltaïques.

29-2025/7-7.5 Tarifs cimetière complément

En complément de la délibération N°14 b du 20 mai 2025 concernant le point relatif aux tarifs du colombarium et jardin cinéraire, le Conseil Municipal approuve le rajout suivant : les prix sont appliqués pour une concession trentenaire.

Harskirchen, le 15/07/2025

La secrétaire de séance,



Le Maire,

